

PROJET SOCIAL 2017-2019

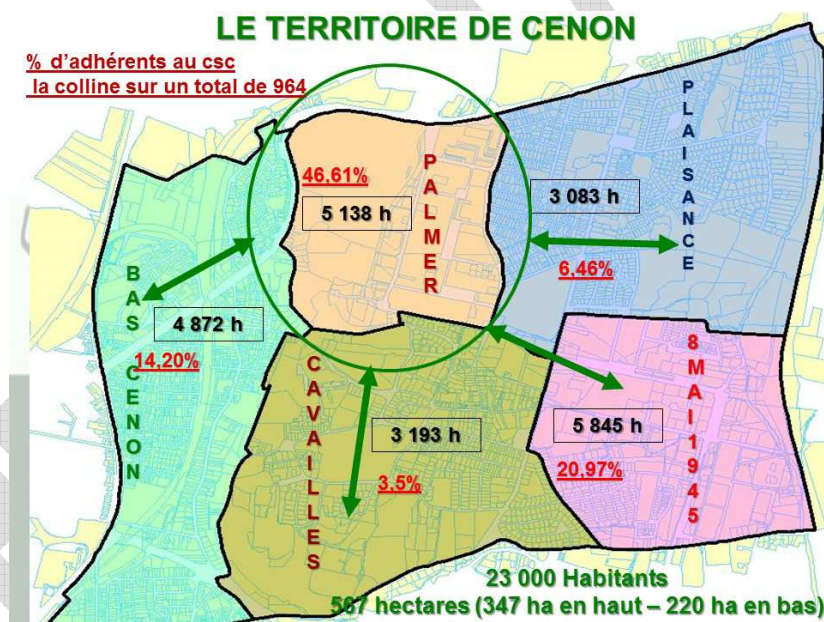
CONTEXTE DE LA DEMANDE DE RENOUVELLEMENT DE L'AGREMENT POUR LA PERIODE 2017-2019

Une demande d'agrément pour un projet social sur la période 2017-2019

- La convention d'objectifs et de financement « prestation de services – Centre Social – Animation globale et coordination » conclue avec la CAF pour la période du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2016, stipule :
 - des objectifs de progrès :
« Sur cette période il est demandé à l'association de redimensionner son projet à l'aune des propositions municipales et de participer à la réflexion sur le projet territorial en matière d'animation de la Vie Sociale. »
- L'association « la Colline » s'engage :
 - A mettre en application le projet validé pour l'année 2016
 - A redimensionner son projet selon les accords conclus avec la Ville de Cenon
 - A participer à la réflexion de la Ville sur le projet d'animation de la Vie Sociale du territoire de Cenon.

Les éléments contextuels à prendre en compte

- Le recentrage du territoire de compétence du CSC « la Colline » sur le secteur Palmer



- L'action de proximité du csc la Colline se développera sur le territoire de Palmer
 - Le centre social et culturel la Colline est bien implanté au cœur du quartier Palmer
 - Les équipements techniques et numériques sont très appréciés et des projets sont en cours pour concevoir un accueil encore plus performant
- L'action du csc la Colline se développera sur la commune par le biais du partenariat et d'animation de type « pied d'immeuble »

• **Le projet de création d'une structure d'accueil intergénérationnel de la Ville sur le secteur « la Marègue »**

Extraits du Conseil Municipal du 18 mai 2016.

1. **Création d'un Etablissement Public Administratif local géré en régie dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière.**

Le conseil municipal approuve la création à la date du 1er Juin 2016 d'un établissement public local sous forme de régie dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière chargée du projet d'animation sociale du territoire dénommée conformément à l'article L 2221-1 du CGCT, adopte les statuts de cette régie figurant en annexe, arrête le montant de la dotation initiale à 40 000€ pour l'année 2016, et autorise Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches afférentes à cette création,

→ Désigne les 6 membres représentant le Conseil Municipal au sein du Conseil d'Administration de régie :

- 1. Madame LENOIR Huguette
- 2. Madame HATTRAIT Marie
- 3. Madame GUNDER Hürizet
- 4. Madame CAZENAVE Marie-Josèphe
- 5. Madame SENE Seye
- 6. Monsieur BUQUET Patrick

→ Désigne les 4 personnes qualifiées représentant le Conseil Citoyen au sein du Conseil d'Administration de la régie :

- 1. Monsieur Simon ALALENGBI
- 2. Monsieur Jean-Pierre BONNAUDIN
- 3. Madame Henriette COIFFIER
- 4. Madame Marina NOVELLA

ADOPTE A L'UNANIMITE

2. **Convention pluriannuelle d'objectifs avec l'association « la Colline »**

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer la présente convention et tout document s'y rapportant.

ADOPTE A L'UNANIMITE

• **Une volonté d'adaptation à l'évolution des partenaires institutionnels et locaux et aux évènements de nature sociétale, éducative, sociale**

- L'objectif est d'obtenir un agrément pour développer le projet social sur 3 années
 - La démarche projet doit se dérouler parallèlement à la mise en place du projet de la Ville pour une couverture optimale du territoire cenonnais.
 - La concertation avec la Ville doit être organisée de manière formelle, les interactions entre les 2 projets seront gérées de manière à optimiser les synergies.
- L'Association doit prendre en compte de nouvelles contraintes budgétaires et restructurer en conséquence ses actions et son organisation
- Le partenariat avec les autres acteurs sociaux et d'animation de la commune ne cesse de se développer
 - Les projets communs reconnus sont très nombreux : Festi family, Printemps de la Poésie, Prix littéraire, projet Beausite, Eveil culturel, etc
 - Les permanences des différentes structures sont pérennisées et très efficaces
 - Les liens avec les dizaines de partenaires institutionnels, associations, CCAS, bailleurs, établissements scolaires, etc., ne cessent de se renforcer et se stabiliser par le biais de conventions ou de projets.

ORIENTATIONS PRINCIPALES

Un équipement de quartier à vocation sociale globale

- Point d'accord avec les partenaires : le Centre social et culturel la Colline de Cenon doit développer un projet global sur le secteur Palmer.
- Les activités se déroulent sur le site d'accueil de proximité dans des locaux et des équipements appartenant à la Ville :

Sur le quartier Palmer :

- Le site « la Colline » sur le haut de Cenon : 2 rue Stéphane Mallarmé
- « Hors les murs », en pied d'immeuble

Sur les autres quartiers du territoire de Cenon :

- Les actions partenariales pourront être envisagées en pied d'immeuble avec des financements dédiés

Un équipement à vocation familiale et pluri-générationnelle

- Point d'accord avec les partenaires : le nouveau projet doit être pluri-générationnel
 - L'Accompagnement des « Familles » et l'inclusion sociale sont des points forts du projet du centre social et culturel de Cenon.

Un lieu d'animation de la vie locale

- Le Centre social et culturel la Colline est devenu un acteur central dans l'animation sociale de la ville de Cenon.
- Il se situe au cœur d'un partenariat très actif

Un lieu novateur d'intervention sociale et d'engagement citoyen

- La politique générale du centre social et culturel de Cenon est fondée sur la concertation à tous les niveaux :
 - externe : avec des partenariats locaux institutionnels et associatifs très actifs
 - interne : avec une organisation suscitant l'expression de chacun, usager, salarié, bénévole dans le montage des projets
- La vocation à l'innovation du centre social et culturel de Cenon ne cesse de se renforcer
- Toutes les composantes du projet ont été mises à plat et redéfinies
- L'objectif prioritaire du centre social et culturel la Colline est d'apporter des réponses aux besoins exprimés par les habitants par le biais d'actions innovantes et modernes les conduisant vers l'autonomie

Un projet qui se développe à travers trois axes

Axe 1 : Favoriser l'épanouissement de chaque membre de la famille

Axe 2 : Construire une dynamique d'enrichissement permanent permettant l'autonomie des personnes accompagnées

Axe 3 : Favoriser l'engagement citoyen et la place de chacun dans son environnement

AXE N°1

Favoriser l'épanouissement de chaque membre de la famille

Objectifs

- Promouvoir des actions intergénérationnelles où la cellule familiale dans son ensemble pourra se retrouver et partager (attention particulière apportée aux personnes isolées, personnes âgées et en situation de handicap...)
- Accompagner les parents dans leur fonction parentale en développant les espaces d'information et d'échanges
- Développer des projets dans lesquels les adultes vont être accompagnés sur les questions de vie quotidienne (santé, bien-être, dépenses énergétiques, gestion du budget...)
- Offrir des espaces de convivialité où les parents, les enfants et les jeunes pourront exercer des activités et des loisirs
- Travailler sur le renforcement des liens parents-enfants, les jeunes avec leur famille

Ressources mobilisées (internes et externes)

Les ressources internes

Les moyens humains :

- 1 pilote de projet salarié de l'association
- 2 CESF
- 1 équipe d'animation
- 1 équipe de Services Civiques
- 1 équipe de bénévoles
- 1 comité de pilotage composé de salariés, membres du CA et usagers

Les moyens structurels :

- 1 bâtiment de 650 m² dans le quartier Palmer
- Salles d'activité
- Salles municipales selon disponibilité

Les moyens financiers :

- Appels à projets publics et privés
- Dispositifs institutionnels
- Participation des adhérents

Les ressources externes

- Partenariat avec les institutions : Ville, Etat, CAF, Conseil Général
- Partenariat avec les opérateurs locaux : MDSI, CCAS, SIVU, Ecoles, Francas, Rocher de Palmer

Liste des actions

- 1 – 1 Parenthèque
- 1 – 2 Ateliers ludothèque
- 1 – 3 Loisirs et vacances
- 1 – 4 Accompagnement des familles
- 1 – 5 Actions santé et bien-être

Modalités d'évaluation

Les critères quantitatifs :

- Nombre de personnes participant aux différentes actions
- Nombres d'actions menées en direction des familles
- Evolution du nombre d'adhérents

Les critères qualitatifs :

- Implication et mobilisation des habitants
- Qualité des actions menées
- Reconnaissance des partenaires
- Satisfaction des usagers

Les outils utilisés :

- Instances de travail : réunions partenariales, Comités de suivi
- Bilans annuels réalisés par les professionnels
- Questionnaires auprès des habitants

Fiche Action N° 1-1	PARENTHIQUE	
	Accompagner les parents dans leur fonction parentale en développant les espaces d'information et d'échanges	
Objectifs :	<ul style="list-style-type: none"> - Offrir des espaces de convivialité où les parents, les enfants et les jeunes pourront exercer des activités et des loisirs - Ouvrir des temps de parole permettant les échanges autour des enjeux du lien parent-enfant - Contribuer à une dynamique partenariale sur l'organisation de temps festifs sur la commune, en direction des enfants de moins de 6 ans et de leur famille - Mettre les parents au cœur du projet 	
Ressources mobilisées (internes et externes)		
Humaines	- Pilotage	- 1 animateur socio-culturel
	- Mise en œuvre :	<ul style="list-style-type: none"> - 1 salarié référent par projet - 1 équipe d'animation - 2 mises à disposition SIVU - Toute l'équipe sur certains projets - Bénévoles qualifiés
	- Partenariat	<ul style="list-style-type: none"> - Partenariat avec les opérateurs locaux : MDSI, SIVU, Francas, Le Rocher Palmer - Partenariat avec les institutions : Etat, Conseil Général, Ville, CAF, Ecoles
Matérielles	<ul style="list-style-type: none"> - Salles d'activité - Matériel pédagogique petite enfance - Light House 	
Financières	<ul style="list-style-type: none"> - Dispositifs - Appels à projets 	

Descriptif de l'action :	
Déroutement	<p>Toutes les actions proposées dans le cadre de La Parenthèque ont leurs spécificités, mais toutes ont pour socle commun d'une part le projet global du Centre Social et Culturel « La Colline » d'accessibilité au plus grand nombre, de participation, d'insertion et d'autre part, le travail de l'accueil en lui-même.</p> <p>Les propositions de La Parenthèque en termes d'accueil se veulent :</p> <ul style="list-style-type: none"> - diversifiées, pour être accessibles à un large public, - en cohérence les unes avec les autres pour que les passerelles entre les actions soient les plus naturelles possible et que les réponses aux demandes soient multiples, - ouvertes sur l'extérieur pour être en cohérence avec les propositions faites sur la commune. - Basées sur l'accueil et l'écoute, pour accompagner les familles dans la recherche de la solution la plus pertinente possible <p>Les activités concernées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lieu d'accueil Parents enfants <p>Le LAEP de La Colline est un lieu anonyme et gratuit où les familles peuvent trouver une équipe d'accueillante de professionnelles à leur écoute.</p> <p>C'est un lieu basé sur l'écoute, qui développe une approche particulière de l'accompagnement précoce de la fonction parentale, de l'échange autour du lien familial et social et en dehors de toute visée thérapeutique.</p> <p>C'est un espace de parole et de réassurance pour permettre à l'enfant de se construire dans de bonnes conditions, et aux parents de l'accompagner dans cette construction.</p> <p>Ils s'inscrivent dans une optique de prévention, ayant pour objectif d' « aider à résoudre les difficultés avant qu'elles ne deviennent des problèmes », d'appréhender l'enfant comme une fragilité à protéger plutôt qu'un risque à gérer.</p> <p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Créer un espace de parole confidentiel et gratuit basé sur les relations parent-enfant - Ouvrir un lieu convivial avec des accueillants à l'écoute et garants des règles de vie - Favoriser les liens parent-enfant ainsi que les liens entre enfants et entre parents - Permettre aux enfants et aux parents de travailler la séparation
Descriptif de l'action :	

<p>Déroulement</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Mode de Garde Parental Solidaire <p>Il est parfois difficile pour des parents d'entamer une démarche d'insertion quand ils doivent assurer la garde de leur enfant en bas-âge. Un des freins rencontré par les parents qui souhaitent suivre les ateliers d'apprentissage de la langue française au centre social est justement la difficulté de faire garder leur enfant sur des temps courts et notamment sur les temps d'atelier.</p> <p>L'objet du MGPS n'est pas de se substituer aux modes de garde classiques mais de proposer une alternative qui permette de faciliter la démarche d'insertion. Le projet se veut être une solution à court terme qui assure le relai avec les structures habilitées.</p> <p>Le projet consiste à mettre en place un mode de garde solidaire géré par des parents, en complément du multi accueil, pour favoriser l'intégration sociale et professionnelle des familles, et notamment des femmes, en leur permettant d'accéder aux cours de Français.</p> <p>Permettre l'intégration des familles c'est considérer tous les aspects de leur vie et tout ce qui peut être facteur empêchant. Au-delà de l'accès à la langue française, l'implication des familles contribue à leur entrée dans un processus de formation et d'insertion.</p> <p>Ce projet axe sur la valorisation et la réassurance des parents auprès de leurs enfants, renforce leur estime de soi et facilite l'autonomie dans la vie courante.</p> <p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Contribuer à l'intégration des familles issues de l'immigration en facilitant l'apprentissage de la langue française - Développer un espace d'éveil pour les enfants préalable à leur intégration dans un mode de garde classique - Développer les modes de solidarité avec une visée d'autogestion du projet - Permettre aux enfants de vivre une séparation sereine, élément essentiel à la construction de la confiance en soi et en l'adulte. <ul style="list-style-type: none"> - ALSH 3 – 6 ans <ul style="list-style-type: none"> - Le centre de loisirs 3/6 ans vise à offrir aux parents et aux enfants un temps de respiration via les loisirs des enfants pendant les vacances scolaires. - Les familles ont le choix de confier leur enfant en matinée ou en après-midi sur une semaine pendant les petites vacances ou deux sur le mois de juillet. - Le nombre restreint d'enfants accueillis (jamais plus de 12 sur une demi-journée) et l'attention particulière accordée aux parents, permet aux professionnels de travailler les difficultés que peuvent rencontrer les parents dans l'exercice de leur parentalité et d'accompagner le développement des enfants dans un cadre très contenant. - Cet ALSH est un tremplin pour les familles pour accéder à d'autres propositions faites par le centre social et culturel ou par ses partenaires. <ul style="list-style-type: none"> - Festi family <ul style="list-style-type: none"> - Projet co-porté par la ville, le centre social, le SIVU des hauts de Garonne et le rocher de palmer, il a pour ambition de créer une dynamique permettant aux familles de vivre des temps de découvertes culturelles, partager des ateliers et rencontrer les différents professionnels du territoire.
--------------------	--

Public(s)	<ul style="list-style-type: none"> - Enfants de 0 à 6 ans - Parents
Fonctionnement (fréquence, durée, périodes)	<ul style="list-style-type: none"> - <u>Lieu d'accueil Parents Enfants</u> : 2 séances par semaine de 2h30 à l'exception des vacances d'été - <u>Mode de garde parental solidaire</u> : 5 demi-journées par semaine à l'exception des vacances scolaires - <u>ALSH 3-6 ans</u> : Mercredis après-midi et vacances scolaires - <u>Festi family</u> : 15 jours d'activités sur octobre/novembre
Modalités d'Evaluation :	
Critères quantitatifs	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de participants - Nombre d'heures d'ouverture par an
Critères qualitatifs	<ul style="list-style-type: none"> - Implication des parents - Assiduité des enfants - Qualité des partenariats - Amélioration des relations parents-enfants
Perspectives	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement du partenariat - Inscription du projet dans une politique territoriale de la petite enfance

Fiche Action N° 1-2	ATELIERS LUDOTHEQUE	
	<ul style="list-style-type: none"> - Offrir un espace intergénérationnel et convivial permettant aux personnes âgées, aux parents, enfants et jeunes de se rencontrer et partager autour du jeu - Promouvoir des actions où la cellule familiale dans son ensemble pourra se retrouver 	
Objectifs :	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer le lien parents-enfants par le biais du jeu - Offrir un espace de rencontre intergénérationnel - Développer un espace ludique et convivial où le jeu va être utilisé comme un outil éducatif - Organiser des actions de proximité autour du jeu - Fédérer les familles autour d'événements conviviaux 	
Ressources mobilisées (internes et externes)		
Humaines Matérielles Financières	- Pilotage	- 1 animateur socio-culturel
	- Mise en œuvre :	- 2 animateurs - Bénévoles
	- Partenariat	- Associations de quartier, ludothèque de la Ville, Epicerie Solidaire
	- Espace accueil et salles d'activité - Matériel de jeu	
	- Dispositifs - Appels à projets	
Descriptif de l'action :		
Déroulement	<ol style="list-style-type: none"> 1. Intégrer les activités de la ludothèque au sein du lieu d'accueil de Palmer et notamment instituer des ateliers réguliers au sein de l'espace accueil 2. Construire un programme d'utilisation de l'espace qui prend en compte l'accueil des différents publics 3. Dédier cet espace à l'ensemble des cenonnais 4. Développer des actions satellites : interventions dans les quartiers, fête du jeu, soirées jeu 5. Intégrer cet espace à la globalité du projet centre social 6. Développer les actions en cohérence avec les activités de la Ville sur cette thématique 	
Public(s)	<ul style="list-style-type: none"> - Tous les habitants cenonnais 	
Fonctionnement (fréquence, durée, périodes)	<ul style="list-style-type: none"> - Annuel 	
Modalités d'Evaluation :		
Critères quantitatifs	<ul style="list-style-type: none"> - Fréquentation du lieu et des animations satellites - Nombre d'actions menées autour du lieu - Nombre de groupes accueillis 	
Critères qualitatifs	<ul style="list-style-type: none"> - Qualité du partenariat - Satisfaction des publics 	
Perspectives	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement des partenariats - Inscription du projet dans la politique territoriale 	

Fiche Action N° 1-3	LOISIRS ET VACANCES		
Objectifs :	Promouvoir des actions où la cellule familiale dans son ensemble pourra se retrouver <ul style="list-style-type: none"> - Favoriser l'accès aux loisirs et aux vacances pour tous - Développer l'autonomie et la mixité sociale des familles - Promouvoir l'égalité des chances en luttant contre les exclusions et en proposant des actions accessibles à tous - Offrir la possibilité aux familles de sortir de leur cadre de vie quotidien - Développer des espaces d'information facilitant l'accès aux loisirs et aux départs en vacances 		
Ressources mobilisées (internes et externes)			
Humaines	<ul style="list-style-type: none"> - Pilotage 	<ul style="list-style-type: none"> - 1 CESF 	
	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en œuvre : 	<ul style="list-style-type: none"> - L'équipe des animateurs - Des usagers bénévoles et impliqués 	
	<ul style="list-style-type: none"> - Partenariat 	Partenariat institutionnel : <ul style="list-style-type: none"> - CAF Partenariat local : <ul style="list-style-type: none"> - MDSI - CCAS - Panier des quatre saisons - Centres Sociaux de la Gironde 	
Matérielles	<ul style="list-style-type: none"> - Outils informatiques - Moyens de transport 		
Financières	<ul style="list-style-type: none"> - Dispositif - Appels à projets 		

Descriptif de l'action :	
Déroulement	<p>L'accès de tous aux loisirs et aux vacances fait partie intégrante du projet. Cet axe de travail se décompose en 4 actions complémentaires et transversales :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. <u>L'accompagnement aux départs en vacances des familles, des jeunes, des enfants</u> : permanences Point Informations Vacances et accompagnement individuel et collectif des différents public sur projet : <ul style="list-style-type: none"> • Accueillir, dans un espace adapté et aménagé, les familles potentiellement bénéficiaires d'une aide vacances. • Ecouter les demandes et évaluer les situations pour permettre d'apporter des réponses adaptées. • Transmettre des informations sur les droits, les destinations, les hébergements... • Accompagner dans les démarches : accès aux droits, consultation de documentation, recherche d'un lieu, calcul du budget... 2. <u>Les sorties familles</u> : Des sorties familles sont proposées tout au long de l'année. Une à deux fois par trimestre et deux fois par semaine en Juillet. La programmation des sorties estivales est décidée en mai par la commission été, composée d'usagers du Centre Social et Culturel « la Colline » et de partenaires. 3. <u>Le weekend familles</u> Il s'agit de départ collectif sur un weekend, du vendredi ou dimanche soir. Pour chacun des weekends une quinzaine de familles soit 40 à 45 personnes sont mobilisées. La préparation du séjour s'organise avec les familles. 4. <u>Les ALSH (cf. axe 2)</u>
Public(s)	- Les familles cenonaises
Fonctionnement (fréquence, durée, périodes)	- En fonction des projets avec le souci de maintenir un accueil sur toutes les périodes de l'année
Modalités d'Evaluation :	
Critères quantitatifs	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de projets aboutis - Nombre de participants sur les différentes actions - Nombre de premiers départs en vacances - Fréquentation des espaces d'information
Critères qualitatifs	<ul style="list-style-type: none"> - Autonomisation des publics - Implication des familles - Qualité de l'accueil et de l'aménagement de l'espace - Qualité des lieux sélectionnés
Perspectives	- Développer les partenariats avec les opérateurs sociaux

Fiche Action N° 1-4	ACCOMPAGNEMENT DES FAMILLES	
	<ul style="list-style-type: none"> - Faciliter l'accès aux mêmes droits et devoirs pour tous - Contribuer à réduire les écarts en créant des situations dans lesquelles les chances de chacun seraient égales 	
	<ul style="list-style-type: none"> - Assurer une écoute et un soutien dans la vie quotidienne - Lever les obstacles - Lutter contre les exclusions - Faciliter l'accès à l'autonomie - Préparer l'accès aux opérateurs sociaux du territoire 	
Ressources mobilisées (internes et externes)		
Humaines	<ul style="list-style-type: none"> - Pilotage 	<ul style="list-style-type: none"> - 1 CESF
	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en œuvre : 	<ul style="list-style-type: none"> - 2^{ème} CESF
	<ul style="list-style-type: none"> - Partenariat 	<ul style="list-style-type: none"> - Partenariat avec les opérateurs sociaux du territoire : MDSI, CCAS, CAF, ALIFS, etc - Ecrivain public
Matérielles	<ul style="list-style-type: none"> - Salles de permanence - Locaux mis à disposition sur le quartier de la Marègue - Local sur le quartier Beausite pour développer cette action 	
Financières	<ul style="list-style-type: none"> - Dispositifs 	
Descriptif de l'action :		
Déroulement	<ol style="list-style-type: none"> 1. Offrir un accueil individualisé permettant de traiter des problématiques personnelles 2. Aménager un espace de permanences sociales facilitant les rencontres et les échanges entre les travailleurs sociaux et les individus 3. Mettre en place un fonctionnement rendant les orientations efficaces en s'appuyant sur un réseau dense et complet 4. Réunir les travailleurs sociaux autour de tables rondes afin d'ajuster régulièrement les orientations de cette action 5. Assurer un suivi précis des personnes et une communication efficace entre les différents partenaires 	
Public(s)	<ul style="list-style-type: none"> - Familles cenonnaises 	
Fonctionnement (fréquence, durée, périodes)	<ul style="list-style-type: none"> - Toute l'année - Planning de permanences à établir 	
Modalités d'Evaluation :		
Critères quantitatifs	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de suivis - Nombre de travailleurs sociaux impliqués dans le projet - Nombre de rencontres interprofessionnelles 	

Critères qualitatifs	<ul style="list-style-type: none">- Efficience des partenariats- Efficacité de l'organisation- Qualité de l'accompagnement- Niveau d'autonomie acquis
Perspectives	<ul style="list-style-type: none">- Obtenir un maillage efficace et complet de l'intervention sociale sur le territoire

PROJET LA COLLINE

Fiche Action N° 1-5	Actions santé et bien-être	
Objectifs :	Développer et promouvoir des projets santé et bien-être répondant aux problématiques spécifiques des enfants, des jeunes et des adultes.	
	Ressources mobilisées (internes et externes)	
Humaines	- Pilotage	- 1 CESF
	- Mise en œuvre :	- 2 ^{ème} CESF - Equipe d'animation - Bénévoles avec compétences
Matérielles	- Partenariat	- Organismes sociaux - Professionnels - Partenariats associatifs (Pass'sport, AMI) - LEP la Morlette
Financières	- Salles de réunion, grande salle de conférence - Equipement numérique du CSC	
Descriptif de l'action :	- Dispositif	

Déroutement	<p>Démarche :</p> <p>Intégration de la notion de prévention Santé dans chacun de nos accueils. Réunions d'organisation pour déterminer les sujets de la vie quotidienne à traiter et hiérarchiser et organisation de l'approche des sujets choisis</p> <ul style="list-style-type: none"> - Evaluation des besoins collectifs - Recherche des partenaires spécialisés - Choix de l'intervention : conférence, débat, visite, etc - Préparation et accompagnement des usagers... <p>Suivi et application des conseils dispensés par les professionnels</p> <ul style="list-style-type: none"> - Echanges et entre-aide sur les pratiques - Encouragement à poursuivre la démarche vers la « réalisation de soi » <p>Organisation d'évènements :</p> <p>1. Semaine et journées santé/bien-être :</p> <p>L'action s'organise autour de deux ateliers supports :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Deux semaines dédiées à la santé et au bien-être abordant : <ul style="list-style-type: none"> ▪ la question nutritionnelle ▪ le bien être ▪ l'hygiène corporelle ▪ la santé de façon globale... - Une journée Santé Bien être mensuelle. <p>2. Création d'espaces de rencontres et de parole. 3. Mise en place de permanence psychologique en partenariat avec l'AMI. 4. Temps collectifs d'information santé, rencontres de professionnels. 5. Instaurer une régularité des Ateliers cuisine en lien avec une diététicienne. 6. Permanences de l'Association Pass'sport au sein des locaux de Palmer</p>
Public(s)	<ul style="list-style-type: none"> - Adultes - Jeunes adultes - Enfants - Tous publics (personnes en situation de handicap, personnes âgées...)
Fonctionnement (fréquence, durée, périodes)	<ul style="list-style-type: none"> - Toute l'année - Planning à définir
Modalités d'Evaluation :	
Critères quantitatifs	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de participants - Nombre de sujets abordés
Critères qualitatifs	<ul style="list-style-type: none"> - Efficience des partenariats - Efficacité de l'organisation - Qualité de l'accompagnement - Niveau de satisfaction manifesté
Perspectives	<ul style="list-style-type: none"> - Autonomie dans la relation directe avec les professionnels et organismes

Axe N°2**Construire une dynamique d'enrichissement permanent permettant l'autonomie des personnes accompagnées****Objectifs**

- Instituer des espaces de parole et de réflexion
- Permettre l'acquisition des techniques d'expression et des TIC (technologies de l'information et de la communication)
- Contribuer à lever les freins sociologiques, économiques et culturels pour permettre l'autonomie des personnes accompagnées
- Faciliter l'accès aux mêmes droits et devoirs pour tous
- Contribuer à l'apprentissage et l'échange des savoirs, savoir-être, savoir-faire
- Susciter la curiosité et la créativité

Ressources mobilisées (internes et externes)**Les ressources internes****Les moyens humains :**

- 1 pilote de projet salarié de l'association
- 1 équipe d'animation de 3 salariés à temps plein
- 2ème CESF
- 1 équipe de Services Civiques
- 1 équipe de bénévoles
- 1 comité de pilotage composé de salariés, membres du CA et usagers

Les moyens structurels :

- 1 bâtiment de 650 m² dans le quartier Palmer
- 1 espace accueil de 100m²
- 1 salle numérique

Les moyens financiers :

- Appels à projets
- Dispositifs
- Participation des adhérents

Les ressources externes

- Partenariat avec les opérateurs locaux : Cyber base, MDSI, CCAS, Périphérie production
- Partenariat avec les institutions : Ville, Etat, CAF, Conseil Départemental, Collèges
- Partenariat avec les bailleurs sociaux du territoire

Liste des actions

- 2 – 1 L'accueil
- 2 – 2 Les ateliers sociolinguistiques
- 2 – 3 Les ateliers créatifs adultes
- 2 – 4 Solidarité numérique
- 2 – 5 L'accueil Enfance Jeunesse
 - 2 – 5 - 1 L'accompagnement à la scolarité
 - 2 – 5 - 2 Programme de loisirs éducatifs (accueil de loisirs)
- 2 – 6 L'animation sociale en pied d'immeuble

Modalités d'évaluation

Les critères quantitatifs :

- Nombre de bénévoles impliqués dans les projets
- Fréquence des rencontres entre bénévoles et professionnels
- Nombre de projets partagés
- Nombre d'utilisateurs basculant sur des fonctions de responsabilité

Les critères qualitatifs :

- Implication et mobilisation des habitants
- Utilisation de la parole des habitants
- Qualité des projets co-construits
- Efficacité du fonctionnement du Conseil d'administration

Les outils utilisés :

- Instances de travail : réunions partenariales, Comités de suivi
- Bilans annuels réalisés par les professionnels
- Questionnaires auprès des habitants

Fiche Action N° 2-1	L'Accueil	
Objectifs :	<ul style="list-style-type: none"> - Développer des espaces de parole où chaque habitant pourra s'exprimer et faire entendre sa voix - Soutenir les projets d'autoproduction et construire « avec » à la place de construire « pour » 	
Ressources mobilisées (internes et externes)		
Humaines	<ul style="list-style-type: none"> - Pilotage 	<ul style="list-style-type: none"> - Direction
	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en œuvre : 	<ul style="list-style-type: none"> - Equipe de salariés - Services Civiques - Bénévoles - Usagers volontaires
	<ul style="list-style-type: none"> - Partenariat 	<ul style="list-style-type: none"> - Assistantes sociales CAF et MDSI
Matérielles	<ul style="list-style-type: none"> - 1 espace accueil au centre social et culturel La Colline - 1 espace informatique en libre-service - 1 espace convivialité - 1 coin lecture, journaux, etc 	
Financières	<ul style="list-style-type: none"> - Dispositif - Appels à projets - Fondations 	
Descriptif de l'action :		
Déroulement	<ol style="list-style-type: none"> 1. Reconduire et étoffer le groupe de travail composé de professionnels, de bénévoles et d'usagers 2. Enrichir la démarche pour concrétiser la question du meilleur accueil pour tous 3. Aménager l'espace dédié à l'accueil en fonction des besoins repérés 4. Organiser l'animation du lieu afin que tous s'approprient l'espace et le fassent vivre 5. Organiser des temps forts de rencontre au sein du lieu d'accueil et des temps d'exposition avec les partenaires du territoire 	
Public(s)	<ul style="list-style-type: none"> - Professionnels, bénévoles, usagers et habitants cenonnais 	
Fonctionnement (fréquence, durée, périodes)	<ul style="list-style-type: none"> - Ouvert toute l'année aux heures d'ouverture du CSC la Colline 	

Modalités d'Evaluation :	
Critères quantitatifs	<ul style="list-style-type: none"> - Evolution du nombre d'adhérents - Evolution du nombre de sollicitations - Nombre de personnes impliquées dans l'animation du lieu
Critères qualitatifs	<ul style="list-style-type: none"> - Niveau d'appropriation de l'espace par tous les acteurs - Appréciation des nouveaux venus - Satisfaction des usagers
Perspectives	<ul style="list-style-type: none"> - Appropriation de l'espace par les différents publics qui le traversent

PROJET LA COLLINE

Fiche Action N° 2-2	ATELIERS SOCIOLINGUISTIQUES	
	<ul style="list-style-type: none"> - Contribuer à réduire les écarts en créant des situations dans lesquelles les chances de chacun seraient égales - Mettre en œuvre les conditions favorables à l'apprentissage des savoirs de base 	
Objectifs :	<ul style="list-style-type: none"> - Permettre l'apprentissage de la langue française dans un but d'insertion sociale, - Favoriser la connaissance des services et dispositifs publics ainsi que les règles de fonctionnement de la société française, - Permettre l'accès à la culture du pays par le biais de sorties, de rencontres et de participation à des événements locaux. 	
Ressources mobilisées (internes et externes)		
Humaines	Pilotage	- 1 animateur socio-culturel
	- Mise en œuvre :	- 3 intervenants techniques - 2 ^{ème} CESF - Equipe de bénévoles et service civique
	- Partenariat	- Partenariats : ALIFS, CIDFF, CLAP, INSUP, CCAS, MDSI, AGI, Foyers, Pôle Emploi, Collèges
Matérielles	<ul style="list-style-type: none"> - Salles du Centre social et culturel La Colline - Tableaux Blancs Interactifs 	
Financières	<ul style="list-style-type: none"> - Dispositifs - Appels à projets - Fondations 	
Descriptif de l'action :		

Déroutement	<p>Public :</p> <p>1/ Personnes parlant français n'ayant jamais été scolarisées, nécessitant un travail à l'oral et à l'écrit.</p> <p>2/ Personnes ayant une petite scolarité ou jamais scolarisées très débutantes à l'oral.</p> <p>3/ Personnes scolarisées (niveau secondaire et universitaire) nécessitant un travail d'oral associé à l'écrit.</p> <p>Séances de travail organisées par groupes évolutifs. Si l'apprentissage des savoirs de base prend encore la forme initiale des cours, il est renforcé par des sessions thématiques que sont les Ateliers sociolinguistiques.</p> <p>L'A.S.L est une action spécifique de soutien des processus d'intégration qui se situe dans le champ de la promotion sociale et de la citoyenneté.</p> <p>C'est également une action de proximité qui s'inscrit dans une dynamique territoriale.</p> <p>La mise en place suit un processus très normé auquel se réfèrent les intervenants du centre social :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des entretiens individuels pour connaître les besoins en autonomie des personnes (réalisés au moment de l'inscription) - un regroupement des personnes basé sur les besoins en autonomie et leurs compétences communicatives - l'acquisition de compétences sociales en communication (savoir-faire sociolinguistiques liés à l'utilisation des espaces sociaux et l'exercice de responsabilités sociales) selon 3 phases progressives découverte, exploration, appropriation. - une démarche d'auto-évaluation des compétences sociales et communicatives
Public(s)	<ul style="list-style-type: none"> - Adultes et jeunes à partir de 16 ans
Fonctionnement (fréquence, durée, périodes)	<ul style="list-style-type: none"> - Toute l'année hors vacances scolaires - 38h hebdomadaires
Modalités d'Evaluation :	
Critères quantitatifs	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de participants aux ateliers - Nombre d'orientations des partenaires - Fréquentation des publics aux projets évènementiels - Nombre de « sorties dynamiques »
Critères qualitatifs	<ul style="list-style-type: none"> - Evaluation en français - Satisfaction des partenaires lors des bilans - Participation active des apprenants sur des actions transversales - Implication des apprenants dans des projets csc la Colline (CA, bénévolat..) - Autonomisation et socialisation des publics accueillis
Perspectives	<ul style="list-style-type: none"> - Développer d'autres thématiques d'ASL (notamment un ASL parents d'élèves)

Fiche Action N° 2-3	ATELIERS CREATIFS ADULTES	
	Offrir des espaces de convivialité où les adultes pourront exercer des activités et des loisirs	
Objectifs :	<ul style="list-style-type: none"> - Créer ou recréer des réseaux de relation, de la dynamique de groupe - Favoriser les échanges à partir de savoir-faire - Développer l'entraide, la solidarité - Valoriser pour chacun, les capacités et compétences 	
Ressources mobilisées (internes et externes)		
Humaines	- Pilotage	- 1 CESF
	- Mise en œuvre :	<ul style="list-style-type: none"> - 2ème CESF - 1 animateur - Service Civique - Bénévoles avec compétences
	- Partenariat	Autres associations d'activités de loisirs avec échange de services (salle, cuisine, matériel...)
Matérielles	<ul style="list-style-type: none"> - Salles banalisées, cuisine, grande salle sur réservation - Matériel divers : Machines à coudre, matériel de jardinage, etc. 	
Financières	<ul style="list-style-type: none"> - Dispositif 	
Descriptif de l'action :		
Déroulement	<ol style="list-style-type: none"> 1. Repérage des besoins et des compétences et constitution des groupes d'activités 2. Réunions d'organisation pour déterminer les activités à mettre en place de manière simultanée ou réparties par cycle dans l'année 3. Choix des domaines d'activités <ul style="list-style-type: none"> • Cuisine, diététique, art de la table. • Activités manuelles : couture, tricot, broderie, patchwork etc. • Activités artistiques : musique, théâtre, dessin, danse, etc. • Bricolage : peinture, électricité, etc. • Activités sportives • Jeux, cartes, échec, etc. • Activités de création numérique : photos, diaporamas, films 4. Principe de fonctionnement des ateliers <ul style="list-style-type: none"> • Organisation de chaque atelier par animateur et/ou bénévoles compétents • Prévision du matériel et des fournitures • Pratique des activités selon le principe d'échange de savoir-faire 	

Public(s)	- Tous publics
Fonctionnement (fréquence, durée, périodes)	- Toute l'année - Rotation des groupes avec des séquences de 1h 30
Modalités d'Evaluation :	
Critères quantitatifs	- Nombre de participants - Nombre d'ateliers mis en place - Nombre de créations
Critères qualitatifs	- Niveau de la solidarité - Efficacité de l'organisation - Niveau du savoir-faire acquis
Perspectives	- Montage de projets collectifs tels que spectacles, expositions, etc. - Relations avec autres structures, actions communes, évènements, etc. - Poursuite des activités et perfectionnement dans des structures extérieures - Réaménager l'espace cuisine

Fiche Action N° 2-4	SOLIDARITE NUMERIQUE	
Objectifs :	Développer les nouvelles technologies de l'information et de la communication selon le principe de la solidarité - Rendre les nouvelles technologies accessibles à tous - Réduire la « fracture numérique » en favorisant l'échange des savoirs - Organiser et accompagner des apprentissages adaptés - Donner les bases nécessaires à l'autonomie en matière de recherche d'informations, de démarches, d'activités créatives	
Ressources mobilisées (internes et externes)		
Humaines	- Pilotage	- 1 animateur socio-culturel
Matérielles	- Mise en œuvre :	- Service Civique - Bénévoles avec compétences
Financières	- Partenariat	- Partenariat avec Cyberbase de Cenon - Mécénat de compétence
Matérielles	- Salles équipées d'ordinateurs - Utilisation de la Cyberbase	
Financières	- Ville de Cenon – CAF de la Gironde - Appel à projets	
Descriptif de l'action :		
Déroulement	1. Repérage des besoins et des compétences et constitution des groupes 2. Progression du cycle d'initiation - La découverte de l'ordinateur - Utiliser l'ordinateur : le clavier, la souris, l'écran tactile - Utiliser la clé USB - Naviguer : manipuler les programmes, les dossiers, les fichiers - Ecrire et conserver un texte : règles d'écriture et d'enregistrement - Aller sur Internet : règles de navigation, découverte de sites, utilisation des informations - Utiliser la messagerie électronique : création et utilisation de sa boîte mail - Découverte des logiciels de bureautique et autres (Skype, photos, ...) 3. Principe de fonctionnement des ateliers - Inscription obligatoire - Groupe de 6 personnes pour un bénévole	
Public(s)	- Adultes par groupes homogènes - Jeunes adultes	
Fonctionnement (fréquence, durée, périodes)	- Toute l'année - Rotation des groupes avec séquences de 1h 30	

Modalités d'Evaluation :	
Critères quantitatifs	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de participants - Nombre de groupes et de projets mis en place
Critères qualitatifs	<ul style="list-style-type: none"> - Efficacité de l'organisation - Qualité de l'accompagnement - Niveau d'autonomie acquis - Efficience des partenariats
Perspectives	<ul style="list-style-type: none"> - Développement des ateliers créatifs numériques adultes et jeunes

PROJET LA COLLINE

Fiche Action N° 2-5-1	Accueil Enfance Jeunesse et Accompagnement à la scolarité	
Objectifs :	<p>Contribuer à réduire les écarts en créant des situations dans lesquelles les chances de chacun seraient "égales".</p> <ul style="list-style-type: none"> - Promouvoir la réussite éducative et lutter contre le décrochage scolaire - Favoriser une prise en charge globale de l'enfant en lien avec les partenaires du territoire, institutionnels, publics et associatifs - Renforcer les actions d'accompagnement à la scolarité en développant le partenariat avec le corps enseignant - Favoriser l'autonomie, la responsabilisation ainsi que le travail en équipe - Favoriser l'ouverture culturelle et artistique et le développement d'un esprit critique - Permettre la découverte des lieux culturels et des ressources du territoire - Permettre aux parents de prendre leur place dans la scolarité de leurs enfants et faciliter le lien entre l'école et les familles - Permettre aux parents de mieux appréhender le système éducatif afin de favoriser la scolarité de leurs enfants et de les accompagner dans le choix de leur orientation - Participer à la cohérence des actions sur le territoire en termes d'éducation et de formation et s'inscrire dans une démarche de réflexion partenariale sur les orientations à prendre 	
Ressources mobilisées (internes et externes)		
Humaines	- Pilotage	- 1 animateur socio-culturel
	- Mise en œuvre :	- Animateurs - Services Civiques - Bénévoles avec compétences
	- Partenariat	- Association FAIRE - Etablissements scolaires - Ville de Cenon - Institutions (CAF, Département, Préfecture) - Partenaires du territoire : O2 Radio, le Dessous des Balançoires, Périphérie Production, Université de Journalisme, Maison des Adolescents de la Gironde, CLENI (Centre de liaison de l'enseignement et des médias d'information), Rocher de Palmer, Médiathèque
Matérielles	<ul style="list-style-type: none"> - Salles d'activités et matériel numérique (locaux de Palmer) - Réseau canopée, site internet des médiathèques de la métropole (journaux en lignes, reportages, cours...) 	
Financières	<ul style="list-style-type: none"> - Dispositif - Appels à projets 	

Descriptif de l'action :

Déroulement

1. Temps d'accompagnement méthodologique
 - Organisation des séquences d'accompagnement avec alternance des activités « scolaires » et d'expression libre
 - Approche de la méthode de travail individuelle et en groupe
2. Temps d'ouverture culturelle et artistique
 - Travail préparatoire avec les Collèges afin de créer un projet pédagogique concerté
 - Constitution des groupes d'élèves et définition pour chaque groupe du projet annuel autour de l'accès à l'information en favorisant une démarche participative et de co-construction de l'action :
 - Choix de la thématique : ouverture culturelle, citoyenneté, vivre ensemble...
 - Réalisations possibles : courts métrages, rédactions d'articles, photoreportage, émission radio...
 - Mise en place de partenariats :
 - Partenaires envisagés : O2 Radio, le Dessous des Balançoires, Périphérie Production, Université de Journalisme, Maison des Adolescents de la Gironde, CLENI (Centre de liaison de l'enseignement et des médias d'information)
 - Ressources complémentaires : réseau canopée, site internet des médiathèques de la métropole (journaux en lignes, reportages, cours...)
 - Découverte des ressources, lieux culturels et d'information du territoire :
 - Lieux culturels : Rocher de Palmer, future salle de spectacle du bas-Cenon, ...
 - Lieux ressources : Médiathèque
3. Temps fort : présentation du projet aux familles, valorisation du projet au sein des structures partenaires
4. Soutien à la fonction parentale dans le domaine de la scolarité
 - Accueil des parents et orientation éventuelle vers d'autres activités au centre ou à l'extérieur
 - Organisation de séances d'information sur le système éducatif et sur l'orientation, en partenariat avec les structures spécialisées
 - Mise en place d'un ASL « parents d'élèves »
 - Accompagnement éventuel lors des contacts avec établissements scolaires
5. Accueil des jeunes dans le cadre des mesures de responsabilisation et d'appui éducatif
6. Participation au Programme de Réussite Educative coordonné par la Ville

Public(s)	<ul style="list-style-type: none"> - Enfants - Jeunes
Fonctionnement (fréquence, durée, périodes)	- Toute l'année hors vacances scolaires
Modalités d'Evaluation :	
Critères quantitatifs	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'élèves - Nombre de parents - Nombre de contacts avec les partenaires
Critères qualitatifs	<ul style="list-style-type: none"> - Efficience des partenariats - Efficacité de l'organisation - Qualité du soutien - Niveau de motivation manifesté - Investissement des parents
Perspectives	- Accès aux autres activités du centre social et culturel pour les parents et les enfants

Fiche Action N° 2-5-2	L'Accueil Enfance Jeunesse Programme de loisirs éducatifs	
	Soutenir la conciliation « vie parentale – vie professionnelle » et faciliter la prise en charge de l'enfant Offrir des espaces de convivialité où les parents, les enfants et les jeunes pourront exercer des activités et des loisirs	
Objectifs :	<ul style="list-style-type: none"> - Faciliter l'accès aux loisirs pour tous - Contribuer à l'épanouissement de l'enfant et du jeune et à son intégration dans des actions collectives - S'appuyer sur le loisir comme outil éducatif 	
Ressources mobilisées (internes et externes)		
Humaines	- Pilotage	- 1 animateur socio-culturel
	- Mise en œuvre :	- 6 animateurs
Matérielles	- Partenariat	- Ecoles, Francas, Associations de quartier (Drop de Béton, « Qu'on pose », CPLJ), MDSI, AJHAG
	- Des salles d'activité - Du matériel pédagogique - Des moyens de transport	
Financières	- Dispositif	
Descriptif de l'action :		
Déroulement	<ol style="list-style-type: none"> 1. Proposer un programme d'animation basé sur le loisir et les projets éducatifs 2. Accueillir les jeunes et les enfants dans un espace de convivialité où chacun aura sa place et la possibilité de s'exprimer 3. Organiser des groupes par tranche d'âge pour favoriser l'épanouissement de chacun 4. Définir des temps d'activité et des temps libres pour respecter les rythmes de l'enfant 5. Organiser des temps forts pour permettre l'accès à des activités peu communes 	
Public(s)	- Enfants et jeunes de 6 à 17 ans	
Fonctionnement (fréquence, durée, périodes)	<ul style="list-style-type: none"> - Mercredis après-midi hors vacances scolaires - Vacances scolaires 	
Modalités d'Evaluation :		
Critères quantitatifs	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de jeunes fréquentant cet accueil - Nombre d'heures d'interventions annuelles - Nombre de chantiers éducatifs réalisés 	
Critères qualitatifs	<ul style="list-style-type: none"> - Niveau d'intégration et d'autonomisation des jeunes - Efficience des projets réalisés - Satisfaction et fidélité du public 	
Perspectives	- Assurer un lien étroit et des passerelles avec l'opérateur principal de la commune (Francas)	

Fiche Action N° 2-6	L'animation sociale en pied d'immeuble	
Objectifs :	Rendre accessible un programme d'actions facilitant l'accès aux loisirs et à la culture « hors-les-murs » <ul style="list-style-type: none"> - Externaliser l'intervention du CSC la Colline au plus près des publics qui ne fréquentent pas les structures jeunesse. - Amener ces publics à intégrer un processus de socialisation au travers d'activités structurantes, de la vie associative et par la mise en œuvre des projets dont ils ont l'initiative. - Renforcer la proximité avec les habitants. - Lutter contre l'isolement et favoriser l'intégration de tous 	
Ressources mobilisées (internes et externes)		
Humaines	- Pilotage	- 1 animateur socio-culturel
	- Mise en œuvre :	- Equipe d'animateurs - Service Civique
	- Partenariat	- Partenariat avec opérateurs jeunesse du territoire : Francas, AJHAG, Pass' sport
Matérielles	- Equipements municipaux - Outils d'animation mobile du CSC (équipement sportif, équipement numérique portatif...)	
Financières	- Subventions bailleurs - Appel à projets du Schéma départemental de la jeunesse	
Descriptif de l'action :		
Déroulement	<ol style="list-style-type: none"> 1. Organiser des animations de proximité autour de loisirs collectifs 2. Mettre en place une relation suivie avec les habitants sur leur milieu de vie 3. Assurer le relais entre les habitants et les activités structurées du centre social 4. Accompagner l'émergence de projets collectifs 5. Accompagner les jeunes et les habitants vers d'autres structures (sportives, culturelles ou sociales) de la commune s'ils en expriment le besoin et/ou l'envie 	
Public(s)	- Tous publics habitant le quartier d'intervention	

Fonctionnement (fréquence, durée, périodes)	Intervention de l'équipe d'animation par roulement dans le quartier prioritaire de Palmer sur les périodes de vacances scolaires et les mercredis après-midi. 2 champs d'intervention : <ul style="list-style-type: none"> - La prise de contact avec le public - Les temps d'animation de loisirs collectifs sur site
Modalités d'Evaluation :	
Critères quantitatifs	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de jeune participant aux animations - Nombre de jeunes s'inscrivant dans les structures associatives ou communales après leur passage dans ces animations - Fréquence des animations proposées - Nombre de partenaires associés aux animations
Critères qualitatifs	<ul style="list-style-type: none"> - Efficience des orientations - Qualité du partenariat - Retour des jeunes et des parents - Niveau d'intégration des jeunes dans les actions collectives
Perspectives	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement du partenariat avec les associations de quartier

Axe N°3	Favoriser l'engagement citoyen et la place de chacun dans son environnement
Objectifs <ul style="list-style-type: none"> - Favoriser l'engagement associatif et renforcer la capacité d'agir - Remplir une mission de passerelle et de relais en matière d'insertion - Favoriser les projets d'autoproduction des habitants, construire « avec » – et non « pour » - les habitants - Prendre en compte les problématiques spécifiques des jeunes adultes afin de développer leur pouvoir d'agir 	
Ressources mobilisées (internes et externes) <p><u>Les ressources internes</u></p> <p><u>Les moyens humains :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 pilote de projet salarié de l'association - 1 équipe d'animation - 1 équipe de Services Civiques - 1 équipe de bénévoles - 1 comité de pilotage composé de salariés, membres du CA et usagers <p><u>Les moyens structurels :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 bâtiment de 650 m² dans le quartier Palmer <p><u>Les moyens financiers :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Appels à projets - Dispositifs - Participation des adhérents <p><u>Les ressources externes</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Partenariat avec les opérateurs locaux : CCAS, Rocher de Palmer, OCAC, AIM, ALIFS, Médiathèque, CAP sciences, Ecole de danse, Office de tourisme, Pôle emploi, PLIE, Mission locale, Ecole de la 2ème chance, Unis-Cité, CIO, Périphérie production, AHJAG, Collectif No Block, Fédération des Centres Sociaux, Boulevard des Potes, Association des anthropologues de Bordeaux - Partenariat avec les institutions : Ville, Etat, CAF, Conseil Général, Mission Locale 	

Liste des actions

- **3 – 1** Le Vivre Ensemble
 - 3-1-1 Ateliers interculturels et artistiques
 - 3-1-2 Organisation de temps forts « connaissance de l'autre »
- **3 – 2** Accompagner le pré-emploi
- **3 – 3** Laïcité et valeurs de la République
- **3 – 4** Participation et pouvoir d'agir des habitants

Modalités d'évaluation

Les critères quantitatifs :

- Nombre de personnes participant aux différentes actions
- Nombres d'heures d'interventions annuelles
- Nombre de personnes suivies
- Nombre de projets culturels développés

Les critères qualitatifs :

- Sorties de parcours positives
- Résultats obtenus aux différents examens
- Qualité du partenariat et des orientations
- Niveau de résultat des productions réalisées

Les outils utilisés :

- Instances de travail : réunions partenariales, Comités de suivi
- Bilans annuels réalisés par les professionnels
- Questionnaires auprès des habitants

Fiche Action N° 3-1-1	Le Vivre Ensemble Les ateliers « cultures pour tous »	
	Ouvrir l'accès aux domaines culturels et artistiques à tous les publics	
Objectifs :	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser l'accès à toutes formes de cultures pour tous - Eveiller la curiosité et la créativité - Porter un autre regard sur l'art et la culture - Organiser la pratique d'activités culturelles en groupe - Permettre les mixités (genre, génération, sociale, culturelle...) 	
Ressources mobilisées (internes et externes)		
Humaines	- Pilotage	- 1 animateur socio-culturel
	- Mise en œuvre :	- Ensemble de l'équipe bénévole/salariée - Services Civiques
	- Partenariat	<ul style="list-style-type: none"> - Rocher de Palmer - OCAC - Ecole de danse - Médiathèque - CAP sciences - Office de tourisme (Cenon, Bordeaux...) - Cyberbase - O2 radio - Périphérie production - Saveur d'Algérie et d'Ailleurs - Association des Anthropologues de Bordeaux - Culture du coeur - ...
Matérielles	<ul style="list-style-type: none"> - Salles de réunion et d'activités - Equipement numérique du CSC 	
Financières	<ul style="list-style-type: none"> - Dispositif - Appels à projets publics et privés 	

Descriptif de l'action :	
Déroulement	<ol style="list-style-type: none"> 1. Organisation d'activités culturelles par la constitution d'ateliers : <ul style="list-style-type: none"> ○ Culinaires ○ Musiques, chant ○ Danse ○ Photographie ○ Théâtre, cinéma ... ○ Ateliers spécifiques pour les personnes en situation de handicap : slam,... ○ Lecture, écriture, poésie (notamment dans le cadre des Ateliers Sociolinguistiques) 2. Organisation de sorties loisirs et cultures : <ul style="list-style-type: none"> ○ Visites culturelles (promenades accompagnées dans la région bordelaise, pique-niques culturels...) ○ Constitution de groupes pour participer aux évènements de la Région (concerts, expositions, spectacles...) 3. Organisation des relations avec les partenaires <ul style="list-style-type: none"> ○ Programmation ○ Mise en place des partenariats 4. Accompagnement individuel et collectif des familles <ul style="list-style-type: none"> ○ Logistique ○ Préparation des participants
Public(s)	- Tous publics
Fonctionnement (fréquence, durée, périodes)	<ul style="list-style-type: none"> - Toute l'année - Voir programmation
Modalités d'Evaluation	
Critères quantitatifs	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de participants - Nombre de projets culturels - Fidélisation
Critères qualitatifs	<ul style="list-style-type: none"> - Efficience des partenariats - Efficacité de l'organisation - Niveau d'implication - Niveau de satisfaction
Perspectives	<ul style="list-style-type: none"> - Autonomie dans leur vie personnelle - Accès aux autres activités - Participation à l'organisation des temps forts culturels

Fiche Action N° 3-1-2	Le Vivre Ensemble Organisation de temps forts « connaissance de l'autre »	
Objectifs :	Offrir des espaces de rencontre et de découverte où les habitants pourront se découvrir et s'ouvrir « aux cultures » <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place des événements de proximité afin de toucher les publics éloignés du Centre - Favoriser les rencontres et les échanges autour d'évènements fédérateurs - Permettre la mixité inter-genre et intergénérationnelle - Faire évoluer les regards et lever les préjugés - Favoriser la curiosité et la créativité - Valoriser et mettre en lumière les projets des adhérents 	
Ressources mobilisées (internes et externes)		
Humaines	<ul style="list-style-type: none"> - Pilotage 	<ul style="list-style-type: none"> - 1 animateur socio-culturel
	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en œuvre : 	<ul style="list-style-type: none"> - Ensemble de l'équipe bénévole/salariée - Services Civiques
	<ul style="list-style-type: none"> - Partenariat 	<ul style="list-style-type: none"> - Rocher de Palmer - OCAC - Ecole de danse - Médiathèque - CAP sciences - ALIF - O2 radio - Périphérie production - ...
Matérielles	<ul style="list-style-type: none"> - Salles de réunions et d'activités - Equipement numérique du CSC - Espaces publics 	
Financières	<ul style="list-style-type: none"> - Dispositif - Appels à projets publics et privés 	

Descriptif de l'action :	
Déroulement	<ol style="list-style-type: none"> 1. Accompagner l'organisation d'évènements culturels par les adhérents <ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'évènements interculturels par les habitants : <ul style="list-style-type: none"> ○ Exemple : concert en pied d'immeuble, journées interculturelles... • Création d'un projet d'exposition autour des ateliers : <ul style="list-style-type: none"> ○ Expositions de photographie (portrait des habitants, reportage sur les ateliers interculturels...) ○ Création d'un livre sur les ateliers culturels (mise en lumière des cultures autour de photographie, textes et témoignages recueillis par les adhérents participant au projet) • Accompagnement dans la pratique <ul style="list-style-type: none"> ○ Logistique ○ Préparation des participants 2. Co-organisation d'évènements avec les partenaires : <ul style="list-style-type: none"> • Festi-family • Programmation de nouveaux évènements • Mise en place des partenariats 3. Participation éventuelle aux projets culturels à l'initiative des partenaires <ul style="list-style-type: none"> • Rocher : voix du monde, etc • ALIFS : printemps de la poésie • Ville : semaine interculturels, échanges internationaux...
Public(s)	- Tous publics
Fonctionnement (fréquence, durée, périodes)	- Toute l'année - Voir programmation
Modalités d'Evaluation	
Critères quantitatifs	- Nombre de participants - Nombre de projets culturels - Fidélisation
Critères qualitatifs	- Efficience des partenariats - Efficacité de l'organisation - Niveau d'implication - Niveau de satisfaction
Perspectives	- Autonomie dans leur vie personnelle - Rencontre entre les différents groupes d'adhérents autour de projets communs

Fiche Action N° 3-2	Accompagner le pré emploi	
	Favoriser la réussite des parcours d'insertion professionnelle et de formation en lien avec les structures spécialisées du territoire	
Objectifs :	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagner et soutenir les projets individuels des adhérents - Eviter les ruptures dans le suivi des parcours individuels d'insertion en favorisant le lien avec les structures d'insertion professionnelle - Favoriser l'acquisition des savoir-être nécessaires à l'insertion professionnelle en contribuant à lever les freins préalables à l'insertion professionnelle - Renforcer la confiance et la motivation des personnes accompagnées - Ouvrir le champ des perspectives professionnelles en favorisant la connaissance de la diversité du monde de l'emploi 	
Ressources mobilisées (internes et externes)		
Humaines	- Pilotage	- 1 animateur socio-culturel
	- Mise en œuvre :	<ul style="list-style-type: none"> - Equipes d'animateurs et intervenants spécialisés - 2 CESF - Bénévoles avec compétences
	- Partenariat	<ul style="list-style-type: none"> - Pôle emploi - PLIE - Mission locale - Ecole de la 2^{ème} chance - Unis-Cité - CIO - Périphérie production - CCAS - Cyberbase - Pass'sport - AJHAG... - CPVA (centre de préparation à la vie active) - ...
Matérielles	<ul style="list-style-type: none"> - Salles de réunion, grande salle de conférence - Equipement numérique du CSC - Formations des bénévoles 	
Financières	<ul style="list-style-type: none"> - Dispositifs - Appels à projets publics et privés 	

Descriptif de l'action :	
Déroulement	<p>La relation de confiance établie entre les animateurs et les personnes accompagnées joue un rôle fondamental dans leur parcours d'insertion individuel. Les animateurs pourront ainsi faire le lien vers les structures spécialisées et renforcer l'accompagnement individuel mis en place.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Permettre l'accès au numérique <ul style="list-style-type: none"> • Modules de formation bureautique, internet, messagerie, supports de communication, démarches administratives dématérialisées... • Espace ressource partenarial : création de CV et LM... 2. Lever les freins préalables à l'insertion professionnelle <ul style="list-style-type: none"> • Accompagnement individuel de la CESF • Ateliers sociolinguistiques pré-emploi • Atelier code de la route, etc. 3. Favoriser l'acquisition des savoir-être nécessaires à une bonne insertion professionnelle <ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'ateliers en partenariat avec les structures d'insertion (CV, lettre de motivation, entretiens d'embauche) • Intégration des habitants au sein du CSC en tant que bénévoles, stagiaires, Services Civiques 4. Ouvrir les perspectives d'orientation en permettant la découverte de la diversité du monde de l'emploi <ul style="list-style-type: none"> • Réalisation de chantiers jeunes (contribution – rétribution) • Organisation de rencontres avec des professionnels autour de journées thématiques conviviales (par exemple autour de l'initiation sportive) • Organisation de visites d'entreprises • Ateliers de présentation métiers en partenariat avec les entreprises et/ou structures d'insertion professionnelle 5. Formaliser les relations avec les partenaires <ul style="list-style-type: none"> • Mise en place des partenariats institutionnels et privés • Participation aux instances de concertation
Public(s)	- Adultes, jeunes et jeunes adultes
Fonctionnement (fréquence, durée, périodes)	- Toute l'année
Modalités d'Evaluation :	
Critères quantitatifs	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de participants - Nombre de sorties positives - Nombre de partenariats mis en place
Critères qualitatifs	<ul style="list-style-type: none"> - Efficience du suivi des parcours individuel - Qualité et efficacité des rapports entretenus avec les partenaires
Perspectives	<ul style="list-style-type: none"> - Autonomie dans leur vie personnelle et professionnelle - Entraide mutuelle

Fiche Action N° 3-3	Laïcité et valeurs de la République	
	Favoriser l'engagement et la promotion des valeurs républicaines	
Objectifs :	<ul style="list-style-type: none"> - Développer et favoriser les valeurs du civisme, de l'engagement citoyen et de la république - Renforcer les liens entre les habitants et les institutions du territoire - Favoriser le vivre ensemble et la connaissance de l'autre - Aider à combattre le sentiment de relégation sociale 	
Ressources mobilisées (internes et externes)		
Humaines	- Pilotage	- 1 animateur socio-culturel
	- Mise en œuvre :	- 1 animateur - 1 Service Civique - Bénévoles avec compétences
	- Partenariat	- Ville - Institutions - Fédération des Centres Sociaux - AHJAG - Collectif No Block - AIM - AALIF - Boulevard des Potes - Conseil Citoyen - ...
Matérielles	<ul style="list-style-type: none"> - Salles de réunion, grande salle de conférence - Equipement numérique du CSC 	
Financières	<ul style="list-style-type: none"> - Dispositifs - Appels à projets publics et privés 	

Descriptif de l'action :	
Déroulement	<ol style="list-style-type: none"> 1. Accompagnement de l'équipe salariée et bénévole <ul style="list-style-type: none"> - Mise en place de formations sur l'interculturalité et la laïcité - Mise en place d'ateliers d'analyse de pratique afin de pouvoir accompagner l'équipe dans la mise en place du programme et définir une posture professionnelle commune aux salariés et bénévoles sur les notions de laïcité et de valeur de la république 2. Création d'ateliers d'échanges et de parole autour de la citoyenneté et de la laïcité. <ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'espaces de paroles et de réflexion encadrés sur les thématiques relatives aux valeurs républicaines, au vivre-ensemble, à la laïcité et au fait religieux en partenariat avec des intervenants spécialisés. - Intervention de spécialistes (sociologues, psychosociologues, philosophes, ethnologues, juristes...) pour encadrer les échanges. - Promotion de la mixité au sein des groupes (genre, origines culturelles, socio-professionnelles...) 3. Mise en place d'actions permettant de faciliter la connaissance des Institutions publiques et associations du territoire : <ul style="list-style-type: none"> - Prise de connaissance du tissu associatif du territoire - Organisation de rencontres parents/Police et jeunes-jeunes adultes/Police en lien avec l'Observatoire National Police Population - Dans la mesure du possible, création de temps d'échanges et de rencontres entre les institutions de proximité et les habitants 4. Mise en place d'une semaine de la citoyenneté au sein du CSC la Colline <ul style="list-style-type: none"> - Exposition d'une semaine autour de la laïcité et des valeurs de la république en partenariat avec la Préfecture - Intervention de spécialistes au sein du centre pour animer/encadrer des ateliers d'échanges - Diffusion de films et reportages (en lien avec le pôle artistique de Cenon/médiathèque et le Rocher de Palmer) - Partenariats avec les écoles et collèges du territoire, les associations d'accompagnement social et de médiation - Préparation du public en amont de l'évènement : dans le cadre des accueils de loisirs, des Ateliers sociolinguistiques et de l'accompagnement à la scolarité
Public(s)	- Tout public
Fonctionnement (fréquence, durée, périodes)	- Annuel
Modalités d'Evaluation :	
Critères quantitatifs	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de participants - Nombre de projets mis en place - Implication au sein de la gouvernance du CSC
Critères qualitatifs	<ul style="list-style-type: none"> - Implication des adhérents dans le projet - Efficience des partenariats
Perspectives	- Engagement individuel et collectif

<p>Fiche Action N° 3-4</p>	<h2>Participation et pouvoir d'agir des habitants</h2>	
<p>Objectifs :</p>	<p>Faciliter la participation des habitants à la gouvernance associative et leur engagement au sein des associations et institutions du territoire.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Favoriser l'engagement bénévole - Favoriser l'émergence de projets d'engagement citoyens à l'initiative des adhérents - Faciliter l'investissement des habitants dans le projet et la gouvernance du CSC - Créer des groupes de réflexion intermédiaires internes au CSC afin de favoriser la participation des adhérents 	
<p>Ressources mobilisées (internes et externes)'</p>		
<p>Humaines</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Pilotage 	<ul style="list-style-type: none"> - Le directeur
	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en œuvre : 	<ul style="list-style-type: none"> - L'équipe de salariés - Services Civiques - Bénévoles avec compétences - Bénévoles membres du Conseil d'administration
	<ul style="list-style-type: none"> - Partenariat 	<ul style="list-style-type: none"> - Fédération des Centres Sociaux
<p>Matérielles</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Salle de réunion et Accueil - Equipement numérique du CSC 	
<p>Financières</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Appels à Projets publics et privés 	
<p>Descriptif de l'action :</p>		
<p>Déroulement</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Les « cafés-rencontres » ou « cafés citoyens » <ul style="list-style-type: none"> • Développer des espaces de parole où chaque habitant pourra s'exprimer et faire entendre sa voix • Créer un espace de discussion et d'échange autour d'un café, laisser une grande liberté aux thèmes abordés tout en gardant des temps de réflexion sur les actions du centre. 2. Création de groupes de réflexion intermédiaires internes au CSC afin de favoriser l'implication des adhérents et des jeunes / jeunes adultes au sein du Conseil d'Administration <ul style="list-style-type: none"> • Désignation de portes paroles pour les projets étudiés • création de binômes entre les « anciens » administrateurs et les bénévoles du groupe... 3. Mise en place d'ateliers de formation sur le fonctionnement associatif et le rôle des administrateurs <ul style="list-style-type: none"> • Accompagnement des projets individuels et collectifs d'engagement citoyen • Accompagnement à la participation aux instances publiques : Conseil citoyen, conseil de quartier, etc. 	

Modalités d'Evaluation :	
Critères quantitatifs	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de participants - Fidélisation - Nombre d'adultes du groupe impliqués bénévolement - Nombre d'actions impulsées directement par le groupe
Critères qualitatifs	<ul style="list-style-type: none"> - Implication des adhérents - Compréhension de la gouvernance associative
Perspectives	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser la participation et le renouvellement des membres conseil d'administration
Fonctionnement (fréquence, durée, périodes)	<ul style="list-style-type: none"> - Toute l'année - Au minimum, une réunion du ou des groupes de réflexion intermédiaires par trimestre avant chaque conseil d'administration.
Public(s)	<ul style="list-style-type: none"> - Adultes / jeunes adultes

PROJET LA COLLINE